

LA *Gazette*

DE GARANCIÈRES

n°28

Printemps 2022



 P4/5/6/7/8 **MAIRIE**

 P9 **SOLIDARITE**

P10/11 **FORUM**

 P12 **JEUNESSE**

 P13 **SANTE**

 P14/15 **CULTURE**

 P16/17/18/19 **VIE LOCALE**

 P20 **EN BREF**

Votre Mairie

Tél : 01 34 86 41 33 - fax : 01 34 86 60 16

Site : mairie-garancieres78.fr

Courriel : contact@mairie-garancieres.com

Heures d'ouverture : lundi à vendredi 10h à 12h15

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 16h à 18h

Samedi de 9h30 à 11h30

Panneau Pocket

Une application simple au service de la population.

La Municipalité a mis à votre disposition début mars, pour une plus grande réactivité, un nouveau service d'alertes et d'informations. Son usage est gratuit pour tous.

Une fois l'application Panneau Pocket téléchargée sur votre téléphone, choisissez la commune en favori et cochez la notification des alertes pour être informés en temps réel.



Nouveau site internet

Depuis 11 ans, avec le Blog municipal, nous nous attachons à vous tenir informé de l'actualité de la commune et de vous fournir des infos pratiques : démarches administratives, services communaux, événements, mais l'outil a besoin d'un coup de neuf pour vous apporter encore plus de services et gagner en lisibilité. C'est pourquoi, d'ici l'automne, un nouveau site internet va voir le jour... Nous en reparlerons !

Directeur de publication : Christian Lorinquer

Rédacteur en chef : Pascal Prompt

Comité éditorial, la commission Communication :

Morgane Clavreul - Vincent Dumouchel - Serge Joly - Cécile Le Cozler - Ghislaine Lesade - Céline Lo Crasto

- Patrick Oyez - Magali Seyssel - Agnès Treguer

Réalisation : Agnès T

Crédits photos : les élus et associations

Impression : DB Print - Halluin

Ce journal est imprimé sur papier recyclé

EDITO

Depuis le début mars, le drapeau ukrainien flotte au fronton de la mairie, symbole de notre soutien au peuple ukrainien, symbole de notre solidarité exprimée par la collecte de produits de première nécessité, collecte à laquelle vous avez participé massivement ; soyez en remerciés.



Après deux longues années de crise sanitaire et sa cohorte de privatisations et de drames, c'est une nouvelle épreuve cruelle que subit notre continent avec cette guerre à la porte de l'Union européenne. Nous ne pouvons que souhaiter une issue diplomatique rapide et un retour à la paix sur des accords garantissant un avenir serein aux générations futures.

C'est pour ces générations futures que la municipalité œuvre en modernisant ses équipements.

Moderniser nos équipements aujourd'hui, c'est construire un nouveau centre de loisirs, augmenter la capacité d'accueil de notre restaurant scolaire, deux chantiers qui verront leur terme au cours de cette année.

Moderniser nos équipements, c'est également repenser notre éclairage public avec l'installation de nouveaux appareils sobres en énergie et limitant la pollution lumineuse.

Moderniser notre équipement, c'est à plus long terme renforcer l'isolation de nos bâtiments publics, améliorer nos installations de chauffage pour diminuer nos consommations d'énergie et ainsi faire notre part dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Tous ces projets nécessitent des efforts importants d'investissement dans un contexte budgétaire contraint, nos capacités d'autofinancement s'amenuisant d'année en année.

Malgré ces difficultés, restons optimistes et profitons de ce qui s'offre à nous, profitons de l'été qui arrive et à toutes et à tous bonnes vacances

Le Maire, Christian Lorinquer

Budget communal 2022

Un principe d'équilibre au service de l'investissement

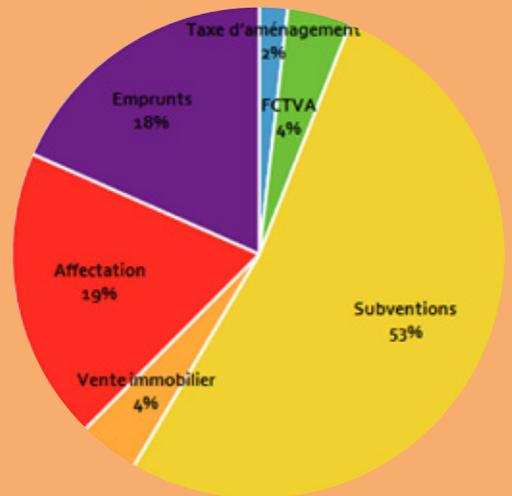
Un budget communal se compose de deux sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement. Le budget de chaque section doit être équilibré en dépenses et en recettes.

La différence entre recettes de fonctionnement et dépenses de fonctionnement permet d'alimenter la section d'investissement : c'est notre marge d'autofinancement qui est restée relativement stable d'une année à l'autre malgré la conjoncture.

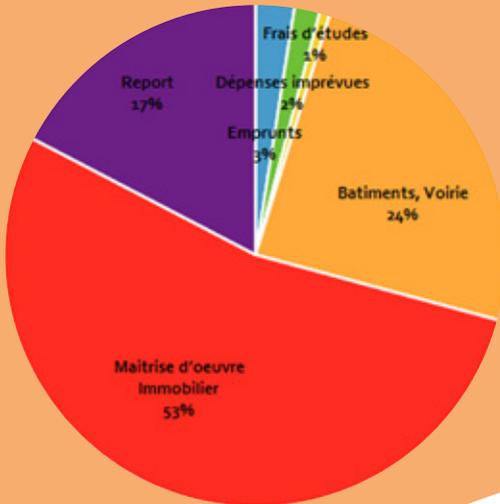
Le budget d'investissement varie énormément suivant les années selon les travaux et les opérations d'équipement. Cette année les restes à réaliser sont très importants tant en dépenses qu'en recettes (subventions) notamment pour les travaux d'agrandissement de la cantine, d'aménagement du nouveau centre de loisirs commencés en 2021 et d'éclairage public en LED.

Budget Investissement
4 191 258,43 €

RECETTES

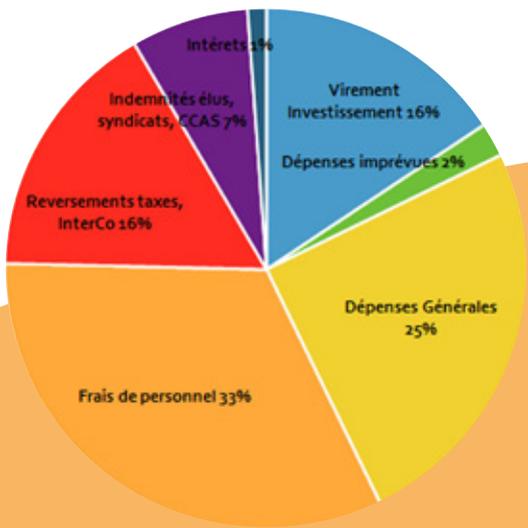


DÉPENSES



A noter : Fiscalité Locale

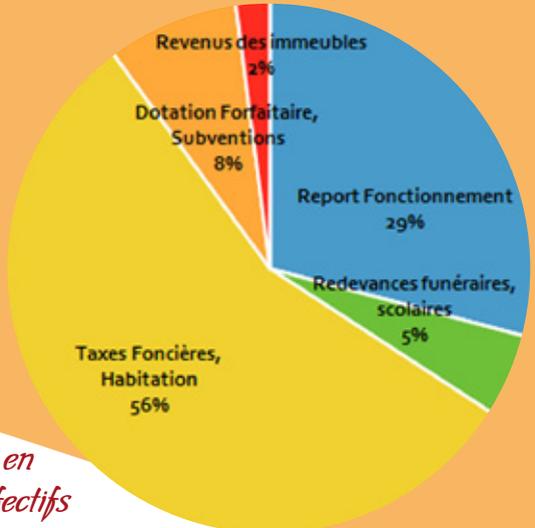
Pour l'année 2022, la commune a voté les taux d'imposition à l'identique de l'année 2021. Cela ne veut pas dire que vos taxes d'habitation et foncière n'augmenteront pas, car l'Etat a augmenté les bases de 3,4%.



DÉPENSES

Budget Fonctionnement
2 488 532,08 €

RECETTES



Travaux

Depuis l'an dernier, deux gros chantiers sont en cours pour répondre à l'augmentation des effectifs scolaires : l'extension de la cantine et la réalisation du nouveau centre de loisirs.

Objectifs : Sauf aléas indépendants de notre volonté (retard de livraison de matériaux par exemple), les travaux seront achevés pour être opérationnels à la rentrée de septembre 2022.

A noter : pour cette même raison d'augmentation des effectifs scolaires, il nous faut anticiper l'éventualité de l'ouverture d'une classe en maternelle et une classe en élémentaire dès la rentrée prochaine.

Les écoles actuelles étant totalement occupées, un nouveau bâtiment est donc nécessaire pour accueillir deux classes. Au vu des contraintes administratives (permis de construire, délais de marché, budget) la solution d'un bâtiment définitif opérationnel à la rentrée 2022 n'est pas réalisable !

C'est pourquoi, dès cet été et pour une année scolaire, une installation modulaire provisoire sera réalisée pour accueillir deux nouvelles classes à l'emplacement de l'actuelle cantine provisoire. Dans le même temps, les dossiers d'une construction définitive seront instruits pour la réalisation d'un chantier permettant une mise en fonction à la rentrée 2023.

L'emplacement définitif pourrait prendre la place d'une partie des préfabriqués actuels du centre de loisirs destinés à la démolition.



Urbanisme

Dématérialisation des démarches d'urbanisme

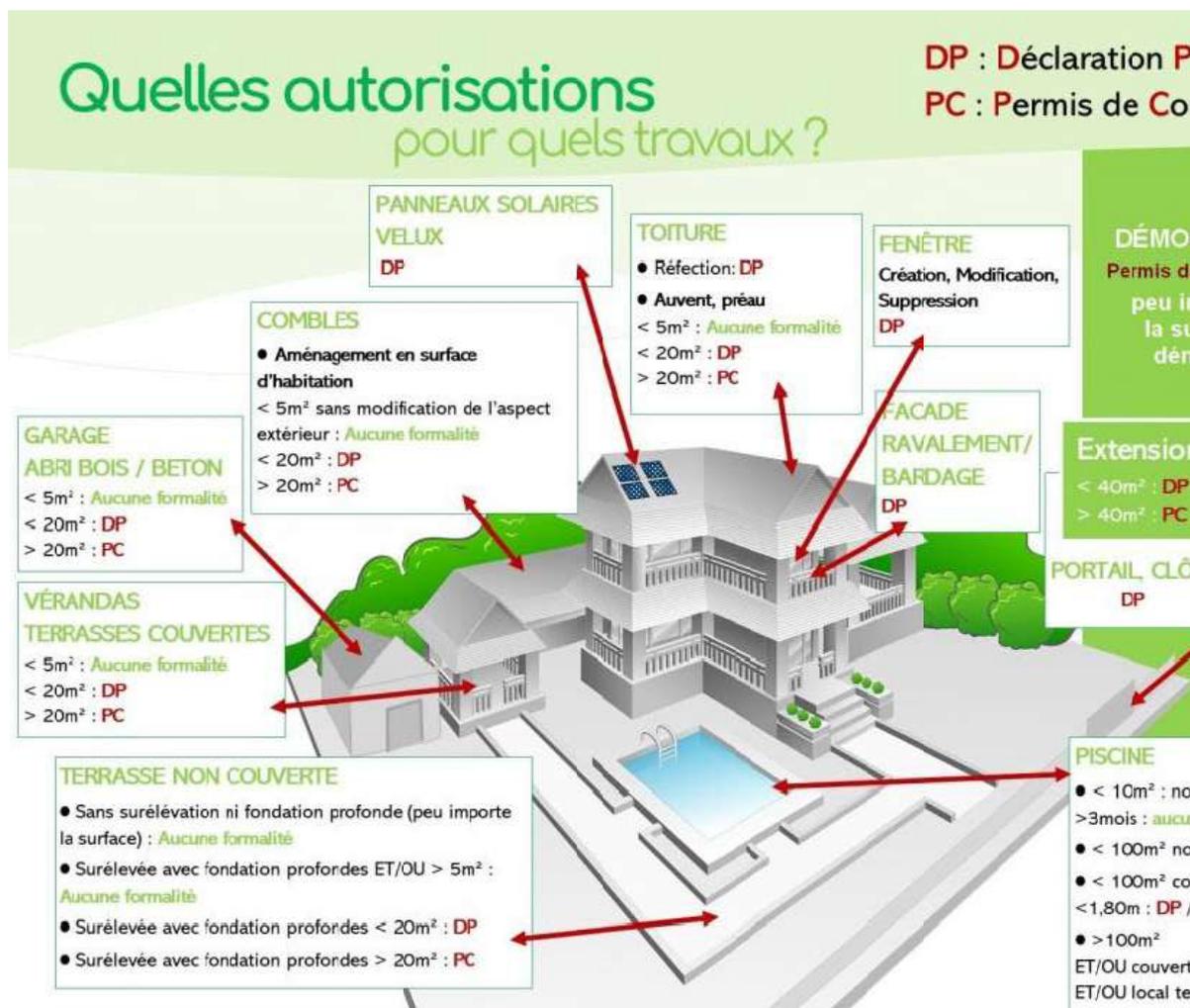
Depuis le 1er janvier 2022, vos démarches d'urbanisme se dématérialisent. La commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible : certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, toutes ces démarches doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant la réalisation des travaux.

Le dépôt en ligne c'est :

- ⇒ Un service **accessible à tout moment** et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- ⇒ Un **gain de temps et d'argent** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- ⇒ Une démarche **plus écologique**, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- ⇒ **Plus de transparence** sur le traitement de vos demandes, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Pour vos démarches : <https://gnau12.operis.fr/coeurdyvelines/gnau>

Le dépôt en ligne est un nouveau service mais n'est pas une obligation. Vous pouvez toujours déposer ou envoyer vos demandes papiers avec les mêmes délais légaux de traitement.





Remaniement cadastral

Une opération de remaniement cadastral a débuté depuis quelques semaines sur la commune de Garancières. Durée prévisionnelle de l'opération : 12 mois.

Elle fait suite à un arrêté du Préfet (n°2018250-0015) qui précise que la direction et l'exécution de ces travaux sont confiées au Service de la Documentation Nationale du Cadastre (SDNC). Les agents sont dûment accrédités et autorisés à pénétrer dans les propriétés situées sur le territoire.

Le remaniement cadastral permet l'élaboration de feuilles cadastrales nouvelles, en remplacement d'anciens plans qui ne permettent plus une consultation ni une mise à jour de qualité, indispensable pour les projets futurs privés et publics.

Des géomètres parcourent le territoire de la commune, en appui de prises de vues aériennes, pour définir la position exacte des limites de propriété et de tous les bâtiments tels qu'ils existent réellement sur le terrain.

Pour cette opération, le concours des propriétaires sera demandé et votre coopération essentielle.

Sur sollicitation des géomètres du cadastre, vous fournirez toute information facilitant la délimitation de vos propriétés. Si vous êtes propriétaires de plusieurs parcelles contiguës, il vous sera proposé de les réunir sous un seul numéro nouveau.

A l'issue, les résultats du remaniement seront portés à la connaissance des propriétaires concernés. Les nouveaux plans seront affichés pour consultation en mairie pendant 1 mois, et les géomètres se tiendront à la disposition des propriétaires pendant 1 semaine pour recueillir les observations et fournir les explications voulues.

Après les éventuelles rectifications, les résultats définitifs seront transmis au Service de Publicité Foncière pour assurer la concordance réglementaire et éditer un procès verbal de remaniement. A partir de cette publication, les nouvelles références cadastrales entreront en vigueur.

Comptant sur votre participation active, merci de l'accueil que vous réserverez aux géomètres.

Dépôts sauvages

Une recrudescence de dépôts sauvages (matériaux de bâtiments, coupes d'arbres, voitures) est constatée dans les chemins autour de notre commune.

Outre le fait que cette pollution de notre environnement est inacceptable, que le nettoyage qui en résulte est à la charge de la commune et donc du contribuable, que nous n'avons pas toujours le matériel nécessaire pour l'enlèvement.

En conséquence, la Municipalité a décidé de se donner les moyens de retrouver les auteurs de ces décharges et de prendre les mesures de répression prévues par la loi.

Pour rappel, des sanctions pénales et administratives sont prévues par exemple : dans le code de l'environnement article L541-3 et dans le code pénal, à travers les articles R632-1, R633-6, R 635-8.



Voirie

Un programme important de réfections de voiries est prévu cette année :

- ✓ Voies de circulation : rue Henri Dunant et rue de Millemont,
- ✓ Aménagement de circulation des piétons : route du Boissard et rue des coquetiers.
- ✓ Poursuite d'aménagements de sécurité : route du Breuil - rue L.Bellan

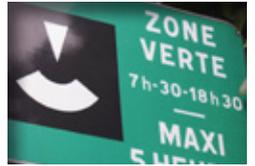
Barrières forestières

En raison d'une circulation trop fréquente de véhicules sur certains chemins ruraux de la commune, des mesures d'interdiction vont être prises par la pose de barrières forestières. Les chemins et les aménagements prochainement concernés sont :

- **Chemin vert**, avec la pose d'une barrière à son entrée côté Route de la gare et une barrière en bas du chemin côté Ruelle du loup.
- **Chemin de la Porte Boissière**, avec la pose d'une barrière en limite de la dernière propriété (accès unique par le chemin de la Genêtère), ce qui en fera une voie sans issue.

Stationnement parking de la gare

Dans la suite des travaux rendant payant le parking de la gare par la Région, la Municipalité a pris l'arrêté n°63/2020, afin de créer une zone à stationnement limitée dite « ZONE VERTE » pour permettre aux usagers occasionnels de la SNCF d'avoir accès à un stationnement gratuit.



Cependant, il a été convenu que pendant la crise sanitaire, un assouplissement serait adopté. Aujourd'hui, le stationnement anarchique autour de la gare nous oblige à rappeler quelques règles et à appliquer les dispositions prévues à la fois dans cet arrêté et dans le code de la route. Ainsi, le stationnement sur les trottoirs est interdit sous peine d'amende comme nous devons rappeler que le parking du supermarché est un espace privé réservé à la clientèle.

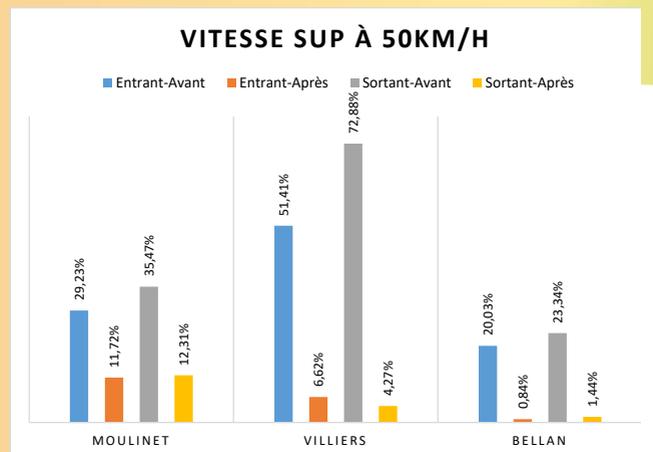
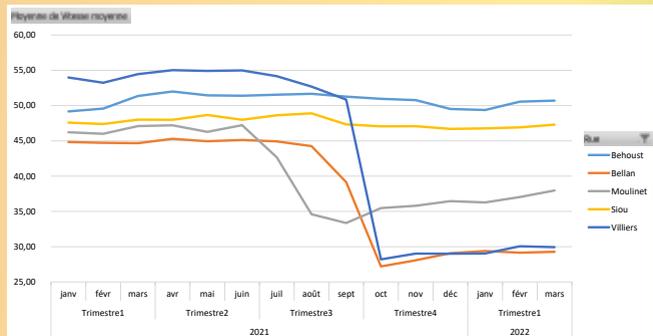
Zoom sur Radars pédagogiques

Du fait de nombreux excès de vitesse touchant plusieurs routes/rues de notre commune, une première tranche d'aménagements a été réalisée pour améliorer la sécurité de tous. L'impact de ces travaux est visible aussi bien sur la vitesse moyenne des véhicules que sur la part importante des véhicules qui dépassaient la vitesse autorisée.

1) Impact des travaux sur la vitesse moyenne.

La baisse de la vitesse moyenne est significative sur tous les axes aménagés. Cette baisse va de 10 Km/h pour la rue du Moulinet à 25 Km/h pour la route de Villiers.

2) L'impact sur la part des véhicules dépassant les limites autorisées a également diminué fortement. Par exemple rue Louis Bellan alors que 20% des véhicules entrants dépassaient 50KM/h avant les travaux, ils sont moins de 1% depuis.



Colis de Noël aux anciens

Bilan de la distribution des colis de Noël aux anciens de plus de 75 ans, en décembre 2021 :

35 colis hommes - 54 colis femmes - 42 colis couples et 9 colis aux personnes en maison de retraite.

Le repas traditionnel aux anciens à partir de 70 ans n'a pas eu lieu en raison de la situation sanitaire.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le budget primitif 2021 du CCAS était de 21 031,68 €. Le montant des dépenses s'est élevé à 12 228,25 €, dont voici les grandes lignes :

- Divers achats pour fêtes et cérémonies : 436,81 €
- Colis des anciens 6 438,50 €
- Allocations chauffage 1 200,00 €
- Aides 161,74 €
- Mission locale 2 391,20 €
- Subventions aux associations 1 600,00 € (Association familiale du canton 100 € - Bouée d'espoir 100 € - Association Pierre Chaumet 200 € - Age et Partage 200 € - Secours catholique 500 € - Restos du Cœur 500 €).

LE BUS JOB INSERTION :

Destination : votre prochain emploi

Vous êtes sans emploi ou en reconversion professionnelle ? ou vous cherchez à recruter ?

1 jour par mois retrouvez le Bus JOB Insertion mis en place par le Département des Yvelines (de 9h30 à 16h30) dans l'une des 18 villes du département.

Le plus proche de Garancières : le 3ème vendredi de chaque mois à La Queue les Yvelines, place du marché.

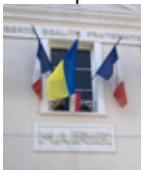
Prochain rendez-vous : vendredi 20 mai.

+ d'infos : 01 30 836 836 et sur yvelines.fr/bus-insertion/



Solidarité UKRAINE

L'appel aux dons lancé le 8 mars dernier par la municipalité sous la forme d'un « pack hygiène » a suscité une belle générosité. Vos dons ont rejoint un chargement de l'association « D'une rive à l'autre » dont le camion a fait le trajet jusqu'en Pologne à destination d'un camp de réfugiés, le 12 avril dernier. **Vifs remerciements pour votre soutien.**



Campagne Téléthon - décembre 2021

La participation de Garancières au Téléthon 2021 a permis de récolter la somme de 577 euros.

Merci à vous pour votre engagement.



Allocation Energie : Campagne 2022

Une allocation Energie est allouée aux bénéficiaires des catégories suivantes, non imposables sur les revenus 2020 :

- ✓ personnes âgées d'au moins 65 ans
- ✓ personnes retraitées entre 60 et 65 ans n'ayant plus d'activité rémunérée et non imposable sur le revenu 2021.

Procédure :

Si vous faites partie de l'une des catégories mentionnées ci-dessus, vous devez apporter en mairie avant le 30 juin 2022, délai de rigueur, les pièces suivantes :

- avis de non imposition sur le revenu 2021
- relevé d'identité bancaire ou postale

Permanence sociale

Madame Delphine Baron assure une permanence à la maison sociale, le **mercredi de 9h à 12h** sur rendez-vous pris au numéro de la plateforme :

« Allo solidarités » :
01 30 83 68 36.

Livraison repas à domicile

Saveurs et vie : accueil et conseils

01 41 733 733 et
www.saveursetvie.fr

Dietéticienne :
Pauline Bonhoure
06 17 85 55 27

Les commandes sont possibles à partir d'un minimum de 4 repas par semaine (livraison lundi et jeudi).



Forum « Prévention et Sécurité »

du lundi 28 mars
au samedi 2 avril 2022

**Encore merci pour
leur engagement
à nos côtés :**

- Brigade de Gendarmerie de La Queue lez Yvelines
- Le Pôle Autonomie du département
- La Sécurité routière
- Oxy-jeunes (Hôpital de Houdan)
- L'Association Prévention MAIF - Prévent'Eure (aménagement du domicile du grand âge)
- Christophe Laval, kiné (prévention des troubles musculo-squelettiques).

Les Garancériens étaient invités du 28 mars au 2 avril dernier à un Forum Prévention et Sécurité à la salle des fêtes. En réunissant plusieurs partenaires institutionnels et associatifs, que nous remercions vivement pour leur engagement dans cette initiative, l'intention était de vous sensibiliser aux problématiques de prévention dans la vie de tous les jours dans de nombreux domaines. Tous les publics étaient concernés : jeunes, familles, seniors, aidants. Le public (peu nombreux) qui s'est déplacé a pu ainsi rencontrer des interlocuteurs pour s'informer, échanger, et découvrir des pratiques de prévention à travers diverses animations.

Tous les élèves des écoles maternelle et primaire ont pu bénéficier d'une intervention de la Gendarmerie pour les sensibiliser aux bons gestes du piéton et de la pratique du vélo et de la trottinette. Une médiation par leurs enseignants leur a été faite autour d'une exposition sur les risques domestiques.



Afin de laisser une trace de ce forum, vous trouverez ci-dessous quelques repères non exhaustifs.

Seniors ou personnes en situation de handicap

Allô Autonomie, 0 801 801 100 - Pour toutes vos questions liées aux droits et demandes. Des téléconseillers sont à votre écoute du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 - vendredi 8h30 à 16h30.

+ d'infos sur : yvelines-infos.fr



Yvelines
Le Département

Avec YES+, la solidarité c'est toute l'année

Vous vous sentez isolé(e) et souhaitez bénéficier d'appels téléphoniques et/ou de visites de convivialité : le Département des Yvelines avec l'agence départementale de l'autonomie met à disposition des agents de convivialité encadrés par les CCAS et les services d'aide à domicile.

Pour bénéficier de ce service gratuit, inscrivez-vous sur le site :

yvelines.fr/yesplus-inscriptions-seniors/ (information au numéro vert 0805 38 39 49).

Lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, vous recherchez un job enrichissant ? Rendez visite à des personnes âgées (inscription sur 78-92.fr/yesplus).



Opération Tranquilité Vacances (OTV)

Vous partez en vacances ? Afin d'assurer une surveillance régulière de votre domicile, la gendarmerie est informée des habitations vides et peut ainsi les surveiller régulièrement. Service gratuit. Téléchargez le formulaire OTV (Opération Tranquilité Vacances) <https://www.calameo.com/read/00115421701b5a7cb3abf> et retournez le par courrier postal, ou déposez le directement à la Gendarmerie : 88 rue nationale 78940 La Queue lez Yvelines, ou par voie électronique à l'adresse :

bta.la-queue-les-yvelines@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Obligation réglementaire,
le Plan Communal de Sauvegarde
a été adopté par la Municipalité. Il définit les
mesures de prévention et de secours pour faire
face à des situations de crise.
Il est consultable en Mairie.

En complément de ce Plan Communal de
Sauvegarde, la Municipalité a réalisé un document
simplifié pour sensibiliser la population aux risques sur
notre territoire et rappeler les consignes de sécurité.
**C'est le DICRIM (Document d'Information Com-
munale sur les Risques Majeurs).**
Vous le trouverez en encart dans cette
Gazette.

Circulation en Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM)

Trottinette électrique, monoroue, gyropode, ils font
l'objet d'une réglementation propre dans le code de la route.
Pour un usage responsable et sécurisé, par exemple la
trottinette électrique :

- Usage uniquement individuel (pas de passager) - âge mini-
mum 12 ans - trottoirs interdits - pas de casque audio
- équipement rétro réfléchissant obligatoire la nuit - vitesse
limitée à 25 km/h

Oxy-jeunes - Espace Info Santé

Dédié aux jeunes de 11 à 25 ans.

Pour répondre à tes questions, t'aider
à monter un projet ou simplement
t'écouter. Des ressources
documentaires, un réseau de
professionnels.

Nutrition, sommeil, addictions,
harcèlement, ... un espace d'écoute, des
compétences psycho-sociales.

ET C'EST GRATUIT !

Contact : 01 30 46 99 71 - 4 impasse Dumonthier -
Houdan (Hôpital de Houdan)

Cyber-malveillance

Hameçonnage, rançongiciels, arnaque aux faux supports
techniques, ... Adopter les bonnes pratiques informatiques :

- *Mots de passe* : Votre mot de passe doit être différent pour
chaque service, suffisamment long et complexe. Ne le
communiquer jamais à un tiers.

- *Sécurité des réseaux sociaux* : Protégez l'accès à vos
comptes, vérifiez vos paramètres de confidentialité. Faites
attention à qui vous parlez et vérifiez les connexions à votre
compte.

- *Sécurité des appareils mobiles* : Mettez en place des
codes d'accès. Appliquez les mises à jour de sécurité. Evitez les
réseaux Wifi publics ou inconnus. Pas d'appareil sans
surveillance.



Numéros Utiles

Le 17
(ou 01 34 86 40 01)
Brigade de Gendarmerie
de La Queue lez Yvelines

Le 39 19
Violences Femmes
Info (24h/24 et 7j/7)

Le 39 77
Plate-forme nationale
d'écoute contre la
maltraitance envers
les personnes âgées
et ou en situation
de handicap
(du lundi au vendredi
de 9h à 19h
- WE de 9h à 13h
et 14h à 19h.

Le 119
Allô Enfance en danger

Le 30 20
Non au harcèlement
à l'école

Le 30 18
(téléphone et
application mobile)
Victime ou témoin
de violences numériques
(cyber harcèlement).

Ecole maternelle

Les 4 classes ont participé au concours d'épouvantails organisé par la jardinerie Poullain en avril.

L'épouvantail « Madame Paillette » a été exposé à la jardinerie et a remporté le concours des écoles !

Bravo aux enfants et à l'équipe enseignante !



RAPPEL URGENT: Inscription à l'école maternelle - rentrée 2022

Votre enfant est né en 2019, ou si vous avez emménagé à Garancières dans l'année et que votre enfant est né en 2018 et 2017, vous devez l'inscrire en maternelle au plus tôt.

Procédure :

Se rendre en mairie avec :

- le carnet de vaccination
- un justificatif de domicile
- le livret de famille

+ éventuellement un certificat de radiation de l'école précédente.

Vous serez ensuite contacté par la directrice Mme Détrez.

Ecole élémentaire Alizarine

La vie reprend son cours... Avec l'allègement du protocole sanitaire, la vie de l'école reprend petit à petit un rythme normal.

Le projet spectacles marionnettes a ainsi débuté avec l'aide d'une intervenante (Annick Picque). Les enfants fabriquent leurs marionnettes, créent les textes... Les classes travaillent en binômes et présenteront leurs œuvres aux parents courant juin.

Kermesse : les parents d'élèves ont décidé de reprendre les festivités aussi et organisent une kermesse vendredi 17 juin à partir de 18h30. L'occasion pour enfants et parents de se retrouver et s'amuser ensemble. Merci beaucoup pour leur initiative !

100ème jour d'école : Les élèves de CP ont fêté le 100ème jour d'école au travers de défis et de jeux. Ils avaient aussi créé des collections de 100 objets souvent très originales. Celles-ci sont exposées dans le hall de l'école afin que les autres élèves puissent les admirer.

Carnaval : Tout en respectant les gestes barrières, le Carnaval a bien eu lieu cette année. Concours de déguisements, crêpes et bonne humeur étaient au rendez-vous ! Nous remercions les parents pour leur implication qui permet de réussir ces festivités que les enfants aiment tant !

Semaine de la Sécurité : La mairie a organisé La Semaine de la Sécurité du 28 mars au 2 avril. Les classes ont pu assister à des interventions de la Gendarmerie pour les sensibiliser à la sécurité à vélo, à pied ou à trottinette. Une exposition sur les dangers de la maison était installée dans la salle des fêtes et les classes s'y sont rendues pour travailler le sujet.

*À très bientôt pour de nouvelles aventures !
L'équipe enseignante*

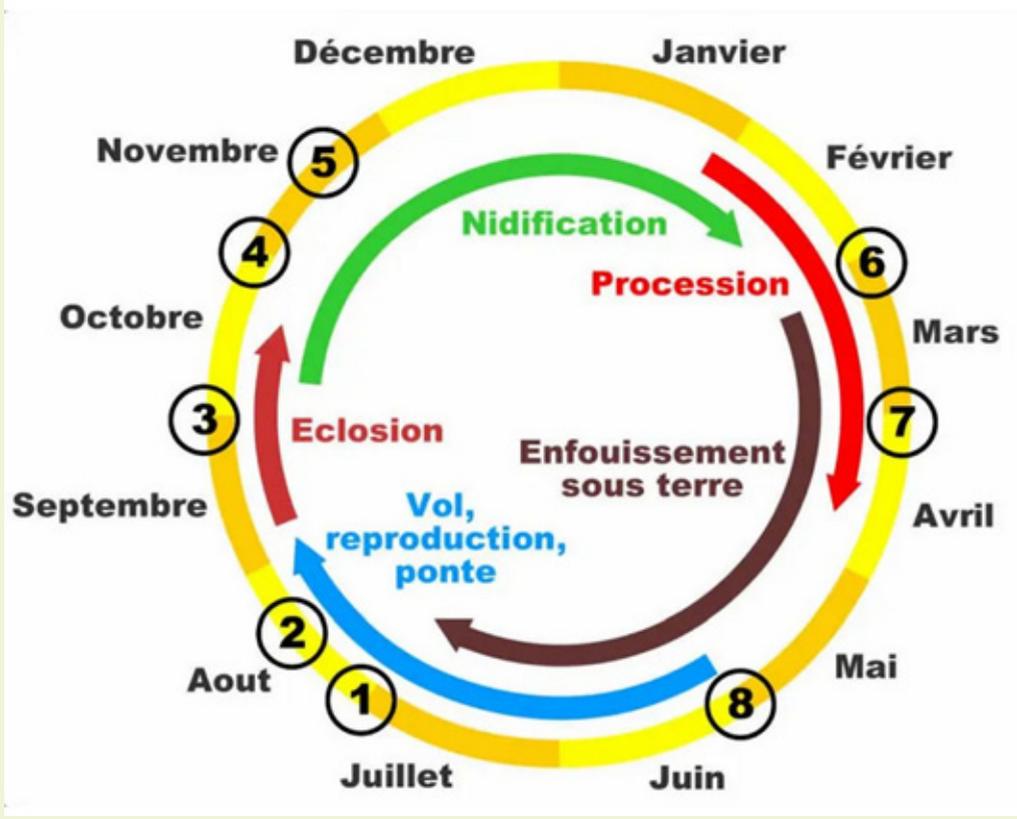
Kermesse des écoles

Vendredi 17 juin à partir de 18h30, une soirée pour nos enfants est possible sous condition d'un engagement des familles pour l'organisation et la tenue de stands.

Nous recherchons des renforts bénévoles :
Parents, grands-parents, contactez-nous rapidement par mail :

parents.alizarine.garancieres@hotmail.com ou
parents.mater.garancieres@hotmail.com





Chenilles processionnaires du chêne et du pin : comment lutter ?

Avec le Printemps, les chenilles processionnaires sont de retour dans nos jardins. Nuisibles aux arbres, elles sont également dangereuses pour l'homme et pour les animaux domestiques.

Voici quelques solutions pour s'en débarrasser :

- **Faire appel à un professionnel**
Des sociétés spécialisées proposent leurs services pour vous débarrasser de ces nuisibles en détruisant les chrysalides enfouies dans la terre, ou en procédant à un échenillage (destruction manuelle des nids).
- **Installer des nichoirs à mésanges et des refuges à chauves-souris**
Mésanges et chauves-souris sont d'excellentes prédatrices de tous types d'insectes et particulièrement de chenilles processionnaires.
- **Les éco-pièges**
Il est possible d'installer une gouttière autour du tronc d'arbre. Celle-ci est composée d'un sachet de terre où les chenilles seront attirées et ainsi captivées (également appelé éco-piège). Il existe également des pièges à phéromones qui attireront les mâles et empêcheront la reproduction.
- **Des pulvérisations de bacilles de Thuringe**
Pour traiter directement l'arbre qu'occupent les chenilles processionnaires, on le pulvérise de bacilles de Thuringe. Ils vont empoisonner les chenilles processionnaires. Attention, ce traitement est à utiliser en dernier recours, il n'est pas seulement spécifique à ce type de chenille.





L'accès à la bibliothèque pour la consultation de documents est gratuit pour tous les publics.

L'emprunt de document nécessite une cotisation pour une somme modique qui est une participation à l'équipement des ouvrages proposés.

Les montants n'avaient pas été modifiés depuis 4 ans. Par délibération du Conseil municipal, à compter du 1er juillet prochain, les tarifs annuels suivant seront appliqués :

Gratuité jusqu'à 12 ans

Garancériens :

- à partir de 12 ans : 3,50 €

- Tarif famille : 8,00 €.

Extérieur à la commune :

7,00 € / personne



Bibliothèque municipale

Prochain Rendez-vous Contes,
samedi 14 mai à 14h30 à la salle des fêtes.

A l'affiche « Kim et facéties ».

Une petite forme théâtrale et musicale, marionnettico-clownesque qui éveillera vos papilles. Quand Kim, une grand-mère atypique et sympathique, se met en tête de faire une purée de carottes, il y a toujours un hic.

Cela peut vite devenir gastronomique, mélodique, parodique voire carrément acrobatique !

Pour des raisons d'organisation, inscription préalable conseillée à la Bibliothèque.

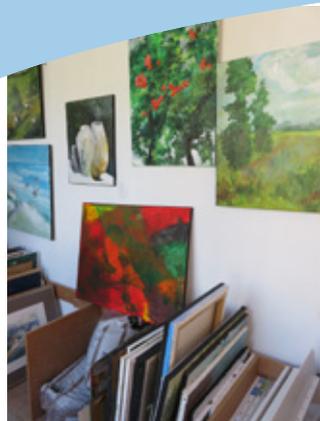


Retrouvez les actualités de la Bibliothèque sur le blog :
<http://bibliogarancieres.over-blog.com>

L'ATELIER MB s'expose

L'atelier de peinture MB et ses élèves ouvrent leurs portes du 14 au 24 mai 2022 (de 11h à 19h), au 4 rue des perruches à Garancières (01 34 86 41 59).

Nous nous réjouissons de vous convier à notre exposition annuelle et de vous présenter nos tableaux figuratifs, animaliers et abstraits (achat possible, à partir de 40/50€). Vous pourrez également vous familiariser avec les techniques artistiques et peut-être découvrir une nouvelle passion. Une collation vous sera offerte lors de cet échange.



RETOUR SUR EVENEMENTS

Se retrouver, partager, découvrir ... comme un besoin impérieux !

Jeudi 11 novembre : La cérémonie commémorative du 103ème anniversaire de l'armistice 1918, a été l'occasion d'une démonstration de 5 véhicules (jeep et dodge) de l'Association française des collectionneurs de véhicules militaires, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. 280 personnes s'étaient rassemblées pour ce rendez-vous.

Samedi 27 novembre : Public nombreux pour le spectacle **« la grande lessive »** avec le Rendez-vous Contes de la bibliothèque.

Mardi 7 décembre : les enfants de la maternelle ont pu assister au spectacle plein de poésie, présenté par La Barbacane à la salle des fêtes : **« Les petites géométries »**.

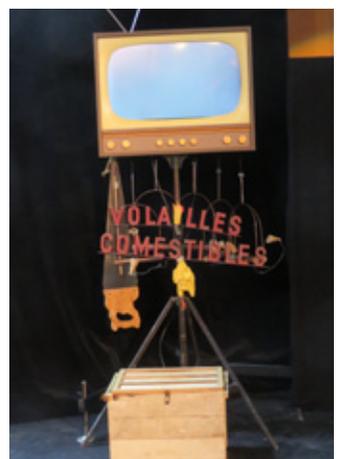
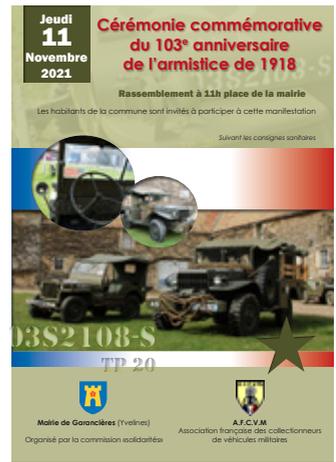
Samedi 11 décembre : **La fête de la lumière**, proposée par l'association paroissiale, a pu se tenir cette année malgré encore quelques restrictions sanitaires. Re-traite aux flambeaux, partage de chants de Noël et concert du Chœur Voulouzkan.

Samedi 19 mars : La bibliothèque recevait la Biennale Odysées 78 avec le spectacle **« Depuis que je suis né »**. Comme d'habitude une création de qualité très appréciée du public présent.

Samedi 29 mars : Jauge pleine pour le spectacle de La Barbacane à la salle des fêtes **« Voler dans les plumes »**. Esprit cabaret, poésie, drôlerie ... un air frais à la sortie !

Du 28 mars au 2 avril : **Forum Prévention et SécuritéS**, organisé par la municipalité. Peu de public ! mais des partenaires associatifs et institutionnels mobilisés au service de la prévention qui auraient mérités l'attention des Garancériois. Stands d'information, animations, démonstrations.

Dimanche 8 mai : la Municipalité et la Fraternelle (association des mobilisés) ont invité la population à se rassembler place du monument aux morts pour la commémoration du 8 mai 1945. De nouveaux véhicules militaires ont été présentés par l'association des collectionneurs, dont un half track et un véhicule amphibie. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert à la salle des fêtes.



Décorations de Noël 2022



Pour Noël 2021, un groupe de personnes issues d'associations de la commune (échanges, comité des fêtes, association paroissiale, secours catholique) et des élus ont œuvré à la réalisation de décorations de Noël disséminées dans les rues du village.

L'atelier mis en place a réalisé dessin, découpe, peinture et vernissage de 55 sujets de différents formats pour environ 200 heures de travail. Le matériel était pris en charge par la municipalité.

Que les bénévoles soient ici remerciés pour leur participation à cette belle aventure.

L'opération 2021 était un coup d'essai et nous souhaitons la reconduire pour Noël 2022 en y apportant quelques améliorations.

C'est pourquoi dès le mois de mai, un nouvel appel est lancé pour la réalisation de nouveaux sujets.

Nous avons besoin :

- de personnes volontaires (selon vos disponibilités : en journée, soirée, samedis, ...)
- de plaques de bois (5 à 10mm) de dimension minimum 1mX1m.

Contact : Daniel GORIN 06 16 26 24 20

Noël 2022 sera aussi l'occasion d'un renouvellement des illuminations de Noël dans les rues de la commune.



Le carnet

Seules sont diffusées les informations avec accord des familles. La publication des décès est conditionnée à une domiciliation sur la commune.

Naissance

Nos vœux de bienvenue à :

- Santiago, Raymond SURBIN, le 14 octobre 2021
- Chloé, Maryse, Sylvie LOGEAIS, le 6 novembre
- Athénaïs, Jeanne, Marie DE COURTIVRON, le 11 décembre
- Juliette, Lidia, Maria SALIGNON, le 7 février 2022
- Léa, Christine, Agatha SALIGNON, le 7 février
- Mathilde, Agathe, COLLARD FAUCHE, le 26 mars

Décès

Nos témoignages de sympathie aux familles :

- Denise HEBERT, née LE BERRE, le 28 septembre 2021 (88 ans)
- Emile VITEL, le 28 novembre (89 ans)
- Dominique DORIDON, née GOUPIL, le 10 décembre (68 ans)
- Jean-Pierre DOUCET, le 25 janvier 2022 (86 ans)
- Henriette RAPPART, née STORR, le 4 février (87 ans)
- François LAVENANT, le 9 février (66 ans)
- Monique POUSSET, née BOULBEN, le 25 février (73 ans)

Mariage

Tous nos vœux de bonheur

- Mathilde PEROT et Alexandre CHARDRON, le 2 octobre 2021

Mouvement de personnel municipal

M Michel MAGRINO

a rejoint l'équipe du service technique le 1er mars dernier, responsable du service et en charge de l'organisation, de la planification des opérations sur la voirie, la maintenance des bâtiments, etc...

Il remplace Monsieur Quillier, qui a fait valoir sa mutation au 1er octobre 2021.



Recrutement

La Municipalité recrute pour l'école maternelle de Garancières
DEUX ADJOINT(ES) TECHNIQUES

1 poste à temps complet

1 poste à temps non-complet (sur le temps scolaires - 65%).

Postes à pourvoir au 1er septembre 2022.

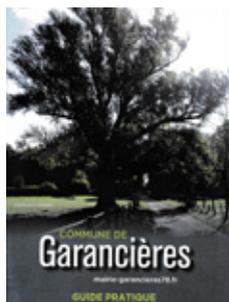
Sous l'autorité hiérarchique du DGS, l'agent assure les fonctions d'agent d'école maternelle et assiste l'enseignante dans les activités scolaires en prenant part à des ateliers ou en aidant les enfants qui en ont besoin. Son rôle est aussi de faire en sorte que les enfants gagnent en autonomie. Les missions de l'agent au quotidien sont :

- accueillir les enfants et leurs parents et aider les petits avec leurs vêtements,
- aider l'enseignant à préparer certaines activités (découpage, collage, ...)
- nettoyer les tables après les activités (peintures, ...)
- enseigner aux petits les gestes de propreté,
- accompagner les enfants à la cantine et préparer les petits pour la sieste,
- ranger la classe et entretenir le matériel.

Profil du candidat

Présenter des qualités relationnelles avec de jeunes enfants,
Savoir s'adapter et être polyvalent,
Etre patient et pédagogique.

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire, Place de la Mairie - 78890 Garancières



Guide de la commune

Après la publication en 2021 du plan de la commune mis à jour (distribué dans votre boîte à lettres), l'édition d'un Guide pratique de la commune était en gestation.

Retardé pour cause de Covid, il arrive ce printemps avec toutes les informations utiles en terme de services sur votre territoire à portée de mains.

Merci aux annonceurs qui ont bien voulu jouer le jeu pour financer ce guide pratique.

Bonne lecture.



Garancières 78

24-25-26 juin 2022

Fête de la Saint-Pierre



Vendredi 24 juin
22h **Retraite aux flambeaux**



Samedi 25 juin
19h **Moules frites**
Ambiance musicale
23h15 **Grand Feu d'Artifice**



Dimanche 26 juin
Vide-Greniers
Entrée visiteur gratuite
12h **Restauration**



3 jours de Fête Foraine

www.garancieres-en-fete.com Comité des Fêtes de Garancières

SORTIR

Découvrir, partager, se souvenir, fêter,

Samedi 14 mai à 14h30 - salle des fêtes :

Rendez-vous Contes de la Bibliothèque pour le spectacle « Kim et facéties ». Réservation conseillée auprès de la bibliothèque.

Du samedi 14 au mardi 24 mai :

L'atelier M.B. vous propose son exposition annuelle de peintures - 4 rue des perruches à Garancières (01 34 86 41 59)

Dimanche 22 mai à 17 heures :

salle des fêtes de Boissy-sans-Avoir : GALA présente ALTA TIERRA, musique latino en concert. 1ère partie ensemble flûtes et cordes de l'école de musique - Chapeau à la sortie

Samedi 4 juin à 18 heures :

le Gala de GALA - Concert de fin d'année de l'école de musique - esplanade de la salle des fêtes

Dimanche 12 et dimanche 19 juin :

Elections législatives

Du vendredi 24 au dimanche 26 juin :

Fête de la St Pierre. Fête foraine, repas moules-frites, feu d'artifice et vide greniers.

Inscription pour un stand au vide-greniers à partir du 2 mai en mairie.

Samedi 2 juillet, à partir de 14h30 :

Après-midi en musique au jardin de la Bibliothèque avec des ensembles de l'école de musique GALA. Entrée libre

Samedi 3 septembre de 10h à 16h :

journée d'inscriptions des associations GALA école de musique et Choré-Art, danse - salle des fêtes.

Comité de jumelage Garancières/Scheden

Plus de deux ans maintenant que nous n'avons pu organiser de rencontre avec nos amis allemands de Scheden, en raison de la crise sanitaire.

Certains d'entre nous ont maintenu des contacts pour prendre des nouvelles. La commune de Scheden a un nouveau maire et il propose de nous rendre visite avec une délégation mi-octobre prochain.

Rencontres amicales, échanges, convivialité, voyage en Allemagne, ...

Rejoignez le comité de jumelage.

Contact : Arnaud Jaeglé

- tél. 06 31 59 44 13

- mail : arnaud.jaegle@wanadoo.fr

Pour mémoire :

En 2017, nous fêtions à Garancières les 10 ans du jumelage avec la commune de Scheden, Basse-Saxe - Allemagne.

Une délégation de nos amis allemands avait été reçue chez l'habitant comme à l'habitude et un gros programme de visites et de festivités avait ponctué ce week-end de juin, commun à la fête de la St Pierre. Le jardin du kiosque a été baptisé « jardin de Scheden » à cette occasion.

L'année suivante, le voyage de la délégation garancière en Allemagne avait du être annulé pour des raisons d'organisation. Décembre 2019, un petit groupe avait pu se rendre à Scheden à l'occasion des marchés de Noël... et depuis crise du Covid ... plus de voyage !

La langue n'est pas une barrière insurmontable. L'anglais et le français sont fréquemment utilisés. La participation de jeunes à ces échanges enrichit les relations et ouvre des perspectives dans leurs études.



Election présidentielle

*Résultats du 1er tour à
Garancières - dimanche 10
avril 2022 :*

Nombre d'inscrits : 1954

Votants : 1559

Bulletins nuls : 4

Bulletins blancs : 30

Exprimés : 1525

Nathalie ARTHAUD : 6 voix

Fabien ROUSSEL : 21

Emmanuel MACRON : 474

Jean LASSALLE : 42

Marine LE PEN : 290

Eric ZEMMOUR : 137

Jean-Luc MELENCHON : 228

Anne HIDALGO : 13

Yannick JADOT : 116

Valérie PECRESSE : 144

Philippe POUTOU : 4

Nicolas DUPONT-AIGNAN : 50

*Résultats du second tour -
24 avril 2022 :*

Nombre d'inscrits : 1952

Votants : 1517

Bulletins nuls : 19

Bulletins blancs : 91

Exprimés : 1407

Emmanuel MACRON : 855 voix

Marine LE PEN : 552 voix

Elections législatives

Les élections législatives se tiendront les dimanches 12 et 19 juin 2022. Les bureaux de vote seront également installés en mairie et en salle des fêtes

- bureau n°1 :
mairie - salle du Conseil

- bureau n°2 :
salle des fêtes



Nouvelles activités

La boulangerie change de propriétaire :

La retraite est arrivée pour Mr et Me Bracq. Merci à eux pour le service rendu et bienvenue avec nos voeux de réussite à Alexis et Miryam qui ont ré-ouvert depuis le 12 avril.

Horaires : du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h30 à 20h - dimanche 7h à 13 heures.



KUMI atelier - Ken Schoelhammer

Atelier de création et fabrication de meubles et mobilier design d'inspiration japonaise. Fabrication artisanale, sur-mesure et durable.

14 rue de la synagogue - 07 82 32 64 69 - www.kumi-mobilier.fr



IAD Immobilier - Ambre POENSIN

Manager, Coach et Conseillère en immobilier du réseau IAD FRANCE

Achat - Vente - Avis de valeur - Conseils - Développement d'équipe sur toute la France

Contact : tél : 06 66 07 52 65

ambre.mamillonne-poensin@iadfrance.fr

- 10 rue Louis Bellan - 78890 Garancières

Bienvenue à eux

SIEED - Collecte des déchets



Les nouveaux plannings de collecte depuis le 1er janvier 2022 :

- **Lundi** : le conteneur vert des déchets ménagers
- **Mardi** : le conteneur jaune des déchets d'emballage : Quelques exemples d'emballages : pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée, canettes, conserves, sprays, enveloppes, papiers, cartons, briques alimentaires, bouteilles, flacons, bidons, ...
- **Mercredi** : le nouveau conteneur marron pour les déchets végétaux en saison. Pour 2022, collecte du mercredi 30 mars au mercredi 7 décembre inclus - sauf en juillet/août : collecte les mercredis 13 et 27 juillet - 10 et 24 août.

Recensement

Le recensement de la population pour l'INSEE s'est déroulé du 20 janvier au 19 février.

Enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de notre commune, ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Votre participation était donc essentielle.

Merci de votre collaboration et du bon accueil à nos agents recenseurs.

